

CRITERIUM REGIONAL VETERANS
Samedi 15 et dimanche 16 janvier 2022
Stade de Caussels – 26 avenue de St Juery
81000 ALBI

Samedi : pointage des participants V3, V4, V5 Messieurs et **FEMININES TOUTES CATEGORIES** 9h30 -
Début compétition : 10h

Dimanche : pointage des participants V1, V2 Messieurs 9h30 – Début compétition : 10h

Les titres mis en jeu seront les suivants (les catégories d'âges prises en compte étant celles mentionnées sur les licences, elles correspondent à l'âge au 1er janvier de la saison en cours) :

Simple messieurs (5 catégories) :	V1 (+ de 40 ans)
Simple dames (5 catégories) :	V2 (+ de 50 ans)
	V3 (+ de 60 ans)
	V4 (+ de 70 ans) M/D
	V5 (+ de 80 ans) M/D

Des doubles seront organisés :

Doubles messieurs (V1/V2) - (V3/V4/V5)

Doubles dames (V1/V2) – (V3/V4/V5).

Les tableaux de double se disputeront par élimination directe. Eventuellement, tableau de consolation (perdants des 2 premiers tours) si le temps le permet.

Les joueurs doivent avoir la nationalité française et être titulaire d'une licence traditionnelle. Les joueurs qualifiés doivent s'inscrire au moyen de la fiche jointe qui doit être retournée à la ligue par courriel au secrétariat de la ligue **pour le mardi 11 janvier 2022, dernier délai.**

Le coût de l'inscription est de 10 € par joueur qui seront facturés aux clubs.

Qualification : 32 joueurs sont qualifiés dans chaque tableau (2 joueurs qualifiés par département par catégorie + 6 joueurs complétés au prorata du nombre de joueurs inscrits à l'échelon départemental).

Les féminines et les joueurs et joueuses des catégories V4 et V5 sont tous qualifiés.

~~La CSR sélectionne les joueurs les mieux classés (points classements officiels au 1er janvier 2022), afin que la compétition se déroule dans de bonnes conditions. Pour les départements ayant organisé un tour départemental, le premier sera automatiquement qualifié, peu importe son classement.~~

En sus du tableau principal (2 premiers de poule), il y aura également un tableau de consolation éventuel (3^{ème} et 4^{ème} de poule).

Déroulement des 2 tableaux : élimination directe avec partie de classement pour les perdants en demi-finale ou classement intégral si le temps le permet.

Attention ! Toute absence non signalée au plus tard le jeudi 13 janvier avant 16h pourra être pénalisée financièrement par la Commission Sportive.

Les finalistes dans chaque catégorie (V1M, V2M, V3M, V4M et V1D, V2D, V3D), les vainqueurs V5M, V4D et V5D seront qualifiés pour la finale nationale qui aura lieu le WE de Pâques (16, 17 et 18 avril 2022) à St Dié des Vosges (88).

Amitiés pongistes.

Bernard DARU 06.12.52.27.25 et Jean-Claude DUCROS 06.82.19.27.83
Responsables régionaux des vétérans

☎ : 05.62.89.92.10

N° siret : 339621575 00036 - N° APE : 9312Z - E.Mail : balma@loctt.fr